



## **Traité sur le Commerce des Armes**

### **3<sup>e</sup> Conférence des Etats Parties, Genève, 11 au 15 septembre 2017**

---

#### **Mise en œuvre - Intervention**

Monsieur le Président,

La France s'associe à la déclaration qui vient d'être prononcée par l'UE. Je souhaiterais prononcer les quelques remarques qui suivent à titre national.

La mise en œuvre effective du Traité sur le Commerce des Armes est déterminante, et constitue un enjeu majeur pour la France.

Il s'agit avant tout d'une responsabilité de chaque Etat partie au niveau national, qu'il soit exportateur, importateur, Etat de transit.

La 2<sup>ème</sup> Conférence des Etats parties a permis de mettre en place un cadre solide pour mener des discussions de substance sur la mise en œuvre du Traité. A cet égard, je souhaite remercier la Suisse et le Costa Rica pour le travail conduit au sein du groupe de travail sur la mise en œuvre et pour ses recommandations sur l'établissement d'un groupe permanent sur ce sujet. Cela permettra au TCA de favoriser les échanges d'expérience et de bonnes pratiques nationales, afin que chaque Etat puisse renforcer son système en fonction de ses défis propres.

Plusieurs priorités ont été identifiées et permettront d'éclairer nos discussions futures. Il est en effet important de poursuivre nos échanges, en veillant à ce qu'ils demeurent équilibrés et s'inscrivent dans l'esprit du Traité.

Il est également essentiel d'assurer une participation aussi variée et active que possible afin de garantir des contributions substantielles et reflétant la diversité des situations nationales.

Le dialogue sur les défis spécifiques engendrés par la pratique sera également enrichi par l'inclusion de praticiens des systèmes de contrôle. En outre, l'expertise des acteurs privés et de la société civile pourra contribuer à appuyer les discussions des Etats.

Enfin, la mise en œuvre du traité ne doit pas être abordée de manière isolée. Les trois groupes de travail institués par le traité se complètent et se renforcent. Nous devons avant tout éviter

de cloisonner les discussions et pourrons envisager le traitement d'autres sujets, comme la mise en œuvre des obligations en matière de transparence, dans le cadre de ce groupe de travail.

La France, qui possède l'un des systèmes de contrôle les plus élaborés, applique une politique de contrôle des transferts reposant sur une analyse au cas par cas, conforme aux dispositions du TCA et de la position commune européenne 2008/944/PESC.

La France se mobilise activement pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. Je tiens à remercier le Président de porter ce point à notre ordre du jour.

Le Traité sur le commerce des armes et les objectifs de développement durable partagent un même objectif : celui de renforcer la sécurité et de préserver la paix.

La mise en œuvre du Traité par la France contribue à atteindre la cible 16.4 de réduire les flux illicites d'armes et de combattre toutes formes de crimes organisés et contribue à parvenir à la cible 5.2, qui vise à prévenir la violence fondée sur le genre.

Monsieur le Président, la mise en œuvre est la question clé pour assurer le succès du Traité. Nous espérons que les travaux de cette conférence des Etats parties contribueront à réaffirmer l'ambition des Etats parties et à consolider un cadre de discussion pour l'avenir.

Je vous remercie./